

ENTRETIEN AVEC ROGER BAMBUCK

Patrick Clastres, Jean-Baptiste Onana et Alfred Wahl

Outre-terre | « Outre-Terre »

2004/3 n° 8 | pages 175 à 177

ISSN 1636-3671

ISBN 2749203732

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2004-3-page-175.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Outre-terre.

© Outre-terre. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Entretien avec Roger Bambuck

*Propos recueillis par Patrick Clastres,
Jean-Baptiste Onana et Alfred Wahl*

Outre-Terre : Les non initiés qui suivent l'athlétisme de loin s'interrogent sur l'omniprésence au sein des sélections nationales d'athlètes originaires des Antilles. Comment expliquer ce phénomène ?

Roger Bambuck : La présence de ces athlètes remonte à loin. Et il semble que les jeunes cherchent aujourd'hui à suivre cet exemple. Mais, en matière d'identité, les représentations ont évolué. Les athlètes de naguère se sentaient d'abord français, puis guadeloupéens ou martiniquais, ce qui ne revient pas au même. Aujourd'hui, ils se sentent les deux. En fait, la question de l'identité ne se pose pas dans les mêmes termes. L'argent a tout changé et le professionnalisme a tout modifié. Les déclarations identitaires, les photos avec la grand-mère sur les plates antillaises ne correspondent plus à rien.

Aujourd'hui, ces jeunes athlètes se rendent aux États-Unis et ils ne se soucient pas de problèmes identitaires, ce sont les conditions d'entraînement qui les préoccupent.

Outre-Terre : Avant 1980, le Parti socialiste avait rédigé un programme sur la question du sport. Et Jean Glavany avait publié *Sport et socialisme*. Qu'est-il resté de tout cela après quelques années au pouvoir à partir de 1981 ?

R.B. : Au gouvernement, la gauche a achevé l'intégration de l'éducation dans l'université, donc accompli une tâche révolutionnaire. D'autres réformes ont été réalisées. Le premier objectif consistait à mettre le sport à la portée de tous et à privilégier la démarche éducative. La lutte contre le dopage aussi date de cette époque.

Roger BAMBUCK, médaillé de bronze au 4 fois 100 m en 1968 à Mexico, ancien ministre des Sports de François Mitterrand en 1981.

Outre-Terre : Êtes-vous de ceux, très nombreux, qui ont, parmi les responsables du sport, complaisamment diffusé la mythologie coubertinienne ?

R.B. : Je suis tout à fait en phase avec certains aspects du message de Coubertin. Mais je n'idolâtre ni le personnage ni ses écrits. Je n'ai pas non plus tenu de propos critiques à propos de ce que l'on sait de son engagement à la fin de sa vie. Le milieu sportif et fédéral ne m'auraient pas compris. On ne me l'aurait pas pardonné. De fait, il n'y a pas de débat sur Coubertin. Il jouit d'une image figée et immuable. Un point c'est tout. On n'y touche pas.

Outre-Terre : Que pensez-vous des clubs constitués sur fondements ethniques, de plus en plus fréquents ?

R.B. : Je suis résolument hostile au regroupement ethnique des sportifs au sein de clubs. C'est d'ailleurs en principe interdit ; tout club doit être ouvert. C'est la réalité juridique. La loi de 1901 prévoit des regroupements d'intérêt en vue d'un projet collectif.

J'ai vécu cette évolution avec déplaisir. Que les fédérations acceptent l'affiliation de ces clubs relève d'un véritable dévoiement. Le gouvernement pourrait leur retirer l'agrément et suspendre les subventions. Laisser faire ouvre la voie à des désagréments sur le plan éducatif.

Outre-Terre : Si vous étiez aujourd'hui en charge des sports, feriez-vous quelque chose ?

R.B. : Je l'ai fait en son temps. J'ai averti les présidents : si les fédérations fermaient les yeux, elles seraient vite débordées. En tout cas, je m'inscris en faux contre ceux qui disent que la loi de 1901 interdit toute intervention. Pour moi, le sport doit être un outil d'intégration et les clubs doivent être composés de membres de toutes les communautés.

Outre-Terre : En 1998, nombre d'observateurs souvent peu au fait du sport ont voulu disserter sur les effets de la victoire française en Coupe du monde de football. La grande manifestation de liesse populaire sur les Champs-Élysées les a amenés à conclure un peu rapidement à une intégration accomplie des jeunes issus de l'immigration...

R.B. : J'ai partagé cet enthousiasme. Mais, tout comme Jean-Marie Brohm, je n'ai jamais cru à plus. La fête terminée, tout est redevenu comme avant. L'intégration par le sport en un si court laps de temps reste un leurre.

Outre-Terre : À propos d'intégration, que vous inspirent les incidents survenus lors du match de football qui a opposé la France à l'Algérie au Stade de France le 6 octobre 2001 ?

R.B. : Il ne s'agit pas d'un problème anodin. Mais ce ne fut pas non plus une tragédie au sens où les banlieusards auraient envahi le centre de Paris pour s'en prendre à l'État. La présentation caricaturale de l'événement et les commentaires qu'il a suscités m'ont laissé pantois.

Les déclarations de la jeune fille présentée comme une meneuse étaient pourtant claires. Elle a rappelé qu'elle était une sportive active dans son club et qu'elle se sentait bien intégrée dans la société française. Cependant, elle n'a pas supporté l'humiliation infligée par l'équipe de France à celle de l'Algérie pendant la rencontre. D'où sa réaction impulsive qui est surtout celle d'une supportrice occasionnelle de la sélection de son pays d'origine.

Outre-Terre : Le mouvement sportif a précédé les autres secteurs dans le processus de mondialisation. Qu'en pensez-vous ?

R.B. : La création des fédérations internationales est un bon exemple. Elles ont franchi les frontières dès le début du *xx*^e siècle. Elles délèguent aux fédérations nationales le droit d'organiser des compétitions internationales. Il s'agit d'un pouvoir exorbitant qui ne repose juridiquement sur rien. On peut parler de droit coutumier. En soi, l'extension des sports anglais au monde entier a été une forme de mondialisation.